

Conseil de l'accès au droit de  
la Nouvelle-Calédonie

-  
CAD-NC



Le Conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie  
et le Barreau de l'ordre des avocats de Nouméa proposent  
**des permanences gratuites et confidentielles de consultations juridiques tenues par des avocats  
pour toute personne souhaitant s'informer sur ses droits et devoirs**

Ces permanences se tiendront :

A Dumbéa, à la maison de la jeunesse, 26 avenue d'Auteuil,

Tous les 4<sup>è</sup> mardis du mois, de 8h à 12h.

Pour prendre rendez-vous, contacter le Conseil de l'accès au droit (CAD-NC)

Mail : [cad-nouvelle-caledonie@justice.fr](mailto:cad-nouvelle-caledonie@justice.fr)

Tél : 24 01 99

Les dates des permanences en 2025 (8h - 12h)

Mardi 25 février

Mardi 25 mars

Mardi 22 avril

Mardi 27 mai

Mardi 24 juin

Mardi 22 juillet

Mardi 26 août

Mardi 23 septembre

Mardi 28 octobre

Mardi 25 novembre

Site internet du Conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie : : <https://cad.nc>